

## Proposition de stage

### « Appui au développement d'une filière bois locale et soutenable »

**Durée prévue :** 6 mois, à partir du mois de Mars 2025

**Lieu :** Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PnrHL), Saint Pons de Thomières (34)

**Encadrement :** Nolwenn BORDAGE, Chargée de mission en développement économique au PnrHL  
En lien fort avec Camille HAUTEFEUILLE, chargée mission forêts au PnrHL  
Et Anne GRUMLER, Cheffe de service Développement économique, tourisme et APN Communauté de communes Du Minervois au Caroux

**Contact :** Parc naturel régional du Haut-Languedoc, 1 place du Foirail BP 9, 34220 Saint-Pons-de-Thomières, 04 67 97 38 22 | 06 74 10 76 84 | [conomie@parc-haut-languedoc.fr](mailto:conomie@parc-haut-languedoc.fr)

#### **Formation et compétences attendues :**

- ✓ *Formation supérieure : Bac +5 dans le domaine de l'aménagement du territoire, économie circulaire, économie forestière ;*
- ✓ *Autonomie de travail ;*
- ✓ *Intérêt pour les milieux forestiers et la sylviculture ;*
- ✓ *Qualités relationnelles, capacité de rédaction, sens de l'organisation, rigueur et méthode ;*
- ✓ *Maîtrise des outils informatiques bureautiques ; maîtrise du SIG (QGIS) serait un plus ;*
- ✓ *Permis B.*

#### **Descriptif du stage :**

##### ✓ **Contexte :**

Le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc est situé à cheval entre le Tarn et l'Hérault. Sur un territoire de 300 000 hectares, 200 000 ha sont couverts par de la forêt.

Cette dernière alimente une industrie d'aval diversifiée et représente une richesse locale sur les plans économique, environnemental et social. La filière bois joue notamment un rôle important en termes de valeur ajoutée et d'emplois locaux dans les secteurs du sciage, de la construction, de l'ameublement, de l'emballage, de l'industrie papetière et de l'énergie.

Cependant, la majorité des essences transformées sont des résineux exotiques plantés. En effet, le territoire a progressivement perdu toutes capacités de transformation des feuillus, qui représentent pourtant la majorité des essences indigènes. Par ailleurs, une bonne partie du bois coupé localement est transformé, ou exporté après transformation en dehors de la région, voir même à l'international. Le marché du bois de construction est particulièrement concerné, et l'un des enjeux est de relancer la construction en bois local, aussi bien pour les constructions publiques que privées.



Par ailleurs, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont des obligations de débroussaillage mises en place pour les propriétaires, dans le cadre de la lutte contre le risque incendie. Elles s'appliquent de plus en plus dans le département de l'Hérault, mais également du Tarn.

Sur le territoire de la CCMV, les apports en déchetterie étant limités, il s'agit d'étudier la possibilité d'évacuer les déchets issus des OLD pour la mise en œuvre d'un processus d'économie circulaire et de les valoriser comme apports organiques pour le maraîchage notamment.

### **Les structures d'accueil :**

Le **Parc naturel régional du Haut-Languedoc** (PnrHL) anime depuis 2012 une Charte Forestière de Territoire rassemblant tous les acteurs concernés par la forêt et la filière bois, et résume les enjeux du territoire en matière forestière. Un plan d'action, coordonné par l'animatrice de la CFT, répond aux attentes de ces acteurs et comprend notamment des actions concernant la valorisation du bois local et du bois d'essences feuillues. C'est dans le cadre de cette CFT qu'une première version d'annuaire des professionnels de la filière bois a été mise en ligne sur le [site du Parc](#).

La **Communauté de Communes du Minervois au Caroux** (CCMC) a quant à elle débuté en 2023 une étude afin d'identifier les axes d'action possibles pour un soutien à la filière bois locale, et trois sujets ont été identifiés : la gestion et valorisation des déchets végétaux produits dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), l'expérimentation d'un projet de mobilier urbain en bois local et la valorisation locale du bois de châtaignier.

Les deux structures se sont donc rapprochées, afin de travailler ensemble au développement d'une filière bois locale de feuillus, notamment via le développement de l'annuaire et la promotion des savoirs faire locaux.

✓ **Objectif du stage : Contribuer au développement d'une filière bois locale et soutenable**

✓ **Résultats attendus et activités :**

### **1/ Etat des lieux de la filière bois et développement de l'annuaire de l'interprofession bois sur le territoire du Pnr HL**

- Campagne de démarchage par e-mail en fonction des codes APE/NAF des entreprises de la filière forêt/bois – à partir des bases de données des Chambres consulaires (CCI, CMA)
- Entretiens avec l'ensemble des types d'acteurs de l'interprofession (gestionnaires forestiers, exploitants, scieries, industriels de la transformation, menuisiers, charpentiers, constructeurs, association FIBOIS, collectivités forestières, mais aussi les prescripteurs tels que les architectes) pour l'identification de leur domaine d'activité, leurs attentes et besoins par rapport au développement de l'entreprise et d'une filière bois locale soutenable
- Alimentation / adaptation de l'annuaire avec les nouvelles données disponibles

- Amélioration du site : accès à de la ressource en ligne concernant la gestion des peuplements forestiers et la construction en bois local
- Promotion de l'outil auprès des prescripteurs et des consommateurs
- Propositions de projets pilotes à développer sur le territoire du PnrHL pour la valorisation des feuillus, capitalisation sur le projet d'ameublement extérieur de Colombières-sur-Orb

## **2/ Etude pour la valorisation des déchets végétaux issus des OLD sur le territoire de la CCMC**

- Recherches de cas exemplaires de valorisation de déchets végétaux sur d'autres territoires
- Enquêtes auprès des maraîchers de la CCMC sur les besoins en matière d'apport organique

### **Conditions pratiques :**

- ✓ *Accueil du stagiaire au siège du Parc*
- ✓ *Indemnités mensuelles selon la réglementation en vigueur*
- ✓ *Déplacements professionnels avec véhicule de service, frais de déplacements si nécessaire*
- ✓ *Mise à disposition d'un poste informatique*

### **Modalité de candidature :**

Lettre de motivation et CV à adresser à « M. le Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc » à envoyer **par mail jusqu'au 17 Janvier 2025** à : [conomie@parc-haut-languedoc.fr](mailto:conomie@parc-haut-languedoc.fr)

### **Entretiens de recrutement à prévoir fin Janvier 2025 (visio possible).**

Pour tout renseignement, contacter Nolwenn BORDAGE, chargée de mission en développement économique au 04 67 97 38 22 / 06 74 10 76 84 ou par mail (voir ci-dessus)